



**Concours 2017 d'admission à
l'Enseignement Militaire Supérieur
du deuxième degré (EMS 2)
ÉCOLE DE GUERRE**



RAPPORT DES JURYS



SYNTHÈSE DU PRÉSIDENT DES JURYS

1. Bilan.

Au regard de la qualité des candidats et des besoins en brevetés à l'horizon 2025, les concours Ecole de guerre 2017 de l'armée de Terre ont sélectionné 80 officiers soit 34 sur 90 pour le concours SI et 46 sur 163 pour le concours SHRI. Avec des taux de réussite respectifs de 37,7% pour les SI et 28,22% pour les SHRI, ces résultats sont très proches de ceux de 2016.

De manière générale, et nonobstant les remarques plus ciblées qui suivront, l'ensemble des jurys a constaté le sérieux et l'investissement des candidats dans un concours dont les enjeux sont bien connus.

2. Impression générale.

Sans rentrer dans les détails que les pages suivantes vont décrire, il apparaît que les concours 2017 se caractérisent par des résultats plutôt moyens à l'écrit, notamment dans l'épreuve de tactique : le côté atypique du thème et, une fois de plus, une mauvaise gestion du temps de l'épreuve ont contribué à déstabiliser certains candidats entraînant de facto une baisse de la qualité moyenne des copies.

En ce qui concerne l'épreuve d'entretien avec le jury qui, au regard de sa durée et du coefficient qui lui est affecté, demeure l'épreuve discriminante par excellence, il faut noter une bonne maîtrise globale de la forme et une excellente stabilité des candidats, y compris parfois « dans la tempête ».

Ces concours demeurent, dans leur nature et leur déroulement, un moyen de sélectionner à la fois des intelligences et des caractères. Il ne s'agit aucunement de disposer d'une promotion de « singes savants » mais bien d'officiers disposant de capacités de réflexion et de mise en perspective alliées à une bonne stabilité émotionnelle et une déontologie conforme à nos valeurs tout cela s'appuyant sur une solide culture générale.

3. Conseils aux candidats.

Les concours étant ce qu'ils sont, les candidats se reporteront utilement sur les rapports des années précédentes, tant il est vrai qu'il existe des constantes dans les recommandations qui doivent leur être prodiguées.

Pour autant, il apparaît essentiel de mettre l'accent sur les points suivants :

- La maîtrise de la forme ne se suffit pas : les candidats, sérieux dans leur préparation, ont désormais acquis une vraie maîtrise de la forme (parfois d'ailleurs au détriment d'une libération de la pensée qui serait pourtant bénéfique). Pour autant, le fond et donc les idées sont aussi essentielles : c'est un truisme, mais il n'est pas inutile de le rappeler. Les meilleurs candidats sont ceux qui démontrent au-delà de la maîtrise de la forme une capacité à développer des idées (même, voire surtout, originales) à les articuler et à les illustrer par des exemples tirés de leur culture personnelle.
- L'officier est un citoyen qui vit dans la « cité » : sans faire appel à des connaissances très « pointues », les lacunes de certains candidats révèlent une véritable méconnaissance du monde qui les entoure. Sans même faire référence à l'aspect « suicidaire » de telles lacunes dans le cadre des concours de l'EDG, ce désintérêt pour les problématiques auquel tout citoyen est confronté interroge sur le positionnement de ces officiers dans la société. Il n'apparaît pas opportun de sélectionner de tels candidats pour intégrer le haut encadrement militaire.
- Hauteur de vue et ouverture d'esprit : ces deux qualités sont incontestablement celles qui font la différence car elles sont attendues chez les officiers brevetés. Les points de vue « étriqués » ou par trop simplistes sont sanctionnés à la hauteur de cette exigence.

Il ne s'agit là que d'attendus très « classiques » qui cependant font défaut pour tout ou partie à certains candidats. Ces concours nécessitent aussi une préparation qui présente un aspect fondamental : sa « permanence ». Faire un effort de remise à niveau dans l'année qui précède le concours est indispensable mais sans doute insuffisant si pendant les temps de lieutenant et de capitaine on a laissé son cerveau « en jachère ». Pendant ces années, il est absolument primordial de s'entretenir en suivant l'actualité et en lisant, par exemple, un hebdomadaire d'information généraliste (ce qui ne paraît pas hors de portée, même pour un officier très pris par ses activités professionnelles).

4. Conclusion.

Ces concours restent une épreuve qu'il faut affronter avec la même détermination et la même ténacité que l'officier montrera (ou pour certains, a déjà montré) au combat ! C'est un « combat » qui fait appel à la fois à des acquis académiques (qu'il a fallu entretenir et actualiser), une dimension comportementale et éthique que les épreuves orales en dépit de leur brièveté révèlent et enfin des capacités intellectuelles qui détermineront l'aptitude de l'officier à faire partie de l'encadrement militaire supérieur...

Une première étape consiste à lire avec attention le présent rapport qui, à n'en pas douter, sera d'une grande aide aux candidats dans le cadre de leur préparation !

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE

1. GÉNÉRALITÉS.

Sujet :

L'historien Jules Michelet soulignait que le général prussien Brunswick était, au XVIII^{ème} siècle, l'un des généraux de son époque les plus avisés et les plus intelligents... et qu'à cause de cela il était fort hésitant.

Dans le monde d'aujourd'hui où la technique numérique augmente l'accès à la connaissance et accélère encore le tempo politique et médiatique, comment doit se manifester l'esprit de décision pour un chef militaire ?

Cette année, le sujet invitait tout d'abord les candidats à réfléchir sur l'acte de décision du chef militaire, ce qui le déclenche ou, comme dans le cas de Brunswick, ce qui l'inhibe. Il faisait appel à des notions connues que chaque candidat pouvait puiser dans les lectures imposées pour la préparation, mais également dans son expérience ou bien même dans sa propre appréhension de ce qui caractérise l'esprit de décision du chef militaire. Le sujet incitait donc le candidat à une véritable réflexion personnelle.

Mais il invitait également les candidats à confronter ces notions souvent abstraites à un contexte particulier lié aux évolutions technologiques du numérique. Certaines pistes étaient suggérées, telles que la gestion quantitative et qualitative de la connaissance ou la maîtrise de l'immédiateté et de la simultanéité des décisions à prendre. Une bonne connaissance des outils et pratiques numériques modernes, non seulement sur les théâtres d'opérations, mais aussi dans l'environnement civilo-militaire de la prise de décision du chef militaire, était donc nécessaire pour répondre correctement à la question posée.

Dans l'ensemble, les résultats sont médiocres. En effet, si la plupart des candidats disposaient, des connaissances suffisantes pour traiter le sujet, preuve d'une préparation sérieuse, limitant ainsi le nombre de très mauvaises notes dues à des hors-sujets, de nombreuses copies ont éprouvé des difficultés à caractériser l'influence du contexte sur la prise de décision du chef militaire et à rendre concret leur argumentaire. Certaines se sont même contentées d'une dissertation philosophique et atemporelle sur les vertus d'un bon chef militaire, restituant plus ou moins fidèlement les cours d'éthique et de déontologie militaire reçus par leurs auteurs lors de leur formation initiale.

Le jury rappelle que l'épreuve de culture générale n'est en aucun cas un contrôle des connaissances. Il s'agit d'un exercice visant à démontrer, de manière rigoureuse et argumentée, un point de vue, une opinion, issus d'une réflexion personnelle.

En outre, la notion de chef militaire a été mal appréhendée par de nombreux candidats : certains ont semblé hésiter entre le niveau auquel ils devaient se placer (politique, stratégique, tactique) ; d'autres ont évoqué chaque niveau en les différenciant tant dans l'acte que dans l'esprit de décision ; d'autres encore se sont limités au niveau du chef militaire sur le terrain (lieutenant ou capitaine), manquant ainsi sérieusement de hauteur de vue.

2. REMARQUES SUR LA FORME.

- Généralités :

Globalement, la méthodologie est acquise. La majorité des candidats organise sa dissertation de façon plus ou moins adroite, autour d'une introduction contenant une idée maîtresse, un développement en trois parties suivant quasi exclusivement le plan classique (thèse – antithèse – synthèse) et une conclusion qui comprend le rappel de l'idée maîtresse et une ouverture.

La plupart des copies ont une longueur de six à huit pages sans excéder les deux doubles pages. Le jury apprécie l'effort général sur la présentation : les copies sont suffisamment aérées sans exagérer pour autant les sauts de lignes inutiles ; les copies comportant des titres ont presque disparu. Quelques rares copies sales et raturées demeurent cependant et ont été sévèrement sanctionnées.

Les principales difficultés méthodologiques sont concentrées dans l'introduction :

- Le chapeau (ou « accroche ») est encore trop souvent artificiel et peu pertinent, d'une part à cause de son absence de lien avec la question posée et, d'autre part du fait de sa trivialité (l'exemple donné est souvent anecdotique, parfois tiré d'œuvres fictionnelles ; il est le plus souvent qualifié de « *paradoxal* »).
- La reformulation de la question (la problématique) : pour une grande part des copies, la reformulation de la question se limite à une simple périphrase plus ou moins adroite de la question posée. Ce n'est pas ce qui est attendu. En effet, la reformulation de la question doit être le résultat de la réflexion personnelle du candidat à la lecture du sujet. Elle exprime donc la façon dont le candidat a compris la question posée et l'angle d'attaque qu'il a choisi pour la traiter.
- La définition des termes du sujet : cette étape reste encore pour beaucoup de candidats un exercice scolaire et approximatif qui n'apporte pas de réelle plus-value à la démonstration d'autant que les termes les plus importants sont souvent oubliés (qu'appelle-t-on un chef militaire ? Que signifie « manifester l'esprit de décision » ?).
- L'idée maîtresse : rarement oubliée, elle est parfois maladroite et anormalement alambiquée (c'est souvent le signe d'une démonstration confuse et mal maîtrisée). L'idée maîtresse doit être claire (il s'agit de la réponse du candidat à la question posée), elle doit être simple pour être convaincante et doit être le reflet fidèle de l'argumentation utilisée dans le développement (schématiquement, le candidat doit pouvoir structurer son idée maîtresse en trois parties si la réponse à la question est argumentée autour de trois idées directrices).
- L'annonce du plan : souvent schématique et automatique, l'annonce du plan ne doit pas s'accompagner d'un relâchement de la syntaxe (phrases sans verbe) ou du style (abandon de la forme impersonnelle au profit du « nous », du « je » ou du « on »).

S'agissant du développement, le jury rappelle que le plan en trois parties n'est pas une obligation, mais doit être justifié uniquement par la cohérence et l'équilibre de l'argumentation : bien souvent, s'efforcer de bâtir une troisième partie alors que la structure de la démonstration mobilise l'ensemble des arguments autour de deux idées directrices s'avèrera contre-productif.

- **Sur l'écriture :**

De manière générale, un effort doit être consenti en matière d'orthographe et de style :

- De trop nombreuses fautes d'orthographe sont des fautes d'inattention qui auraient été corrigées si le candidat s'était laissé du temps pour la relecture. Mais le jury observe année après année des fautes récurrentes et attire une attention toute particulière sur les plus fréquentes :
 - o les fautes de conjugaison du participe passé avec l'auxiliaire avoir ;
 - o les fautes d'accord entre le sujet et le verbe surtout quand la phrase est longue et complexe ou quand il y a une inversion sujet/verbe (attention notamment à l'utilisation des sujets au pluriel) ;
 - o les fautes de majuscules sur les noms propres : attention aux noms des peuples qui prennent une majuscule (les Français) contrairement aux adjectifs (la langue française) ;
 - o les fautes sur les mots de liaison (« certes » prend un « s » tandis que « malgré » n'en prend pas ; ne pas confondre la conjonction « or » et la préposition « hors » qui signifie « dehors »).
- D'une manière générale, le jury déplore les lourdeurs de style qui rendent souvent le sens du propos obscur voire parfaitement incompréhensible (« *l'esprit de décision du chef militaire est progressivement altéré par la technique en lui laissant une place prépondérante* », « *des pertes magnifiées par la loupe des moyens technologiques* », « *prendre des décisions en lien avec la nature même de l'outil militaire dont la source est le commandement* »). Le jury encourage les candidats à faire des phrases courtes à la syntaxe claire : en plus de rendre le propos plus immédiatement abordable, il le rend naturellement plus percutant et donc plus convaincant.

3. REMARQUES SUR LE FOND.

Le sujet proposé cette année devait conduire les candidats à réfléchir sur l'influence de l'environnement du chef militaire dans sa prise de décision. Cet environnement est caractérisé dans l'intitulé du sujet : il s'agit des pratiques et des outils modernes qui peuvent être considérés alternativement comme des aides ou des obstacles à la décision du chef.

Peu de candidats se sont réellement interrogés sur la pesanteur du contexte dans la prise de décision du chef militaire. La plupart ont bien compris que l'évolution des techniques numériques modifiait sensiblement la prise de décision du chef militaire, impliquant de nouvelles opportunités, mais également de nouvelles difficultés. En revanche, beaucoup n'ont pas explicité comment le chef militaire exploitait ces nouvelles opportunités tout en maîtrisant les nouvelles difficultés, ce qui revenait pourtant à répondre à la question posée (comment l'esprit de décision du chef militaire se manifeste à l'époque du numérique). La plupart se sont affranchis de répondre à la question en opposant les qualités intrinsèques et intemporelles du chef militaire aux risques et avantages des nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC), opportunément présentés selon la dialectique classique (« certes..., cependant... »). Pourquoi donc se poser la question de l'influence du fait numérique sur la décision du chef quand décider revient à disposer de qualités invariables (analyse, synthèse, anticipation) ou de vertus cardinales (courage, pondération, justice) ?

Un deuxième écueil relevé par le jury concerne l'appréhension par les candidats de la notion de chef militaire. Il s'agissait en effet de traiter, non seulement de l'esprit de décision du chef militaire dans son environnement opérationnel (utilisation des progrès techniques en matière de renseignement, de communication, de numérisation du champ de bataille...), mais aussi dans son environnement politico-médiatique. Cette double appréhension a conduit à beaucoup de confusion dans les arguments avec parfois un manque de discernement notable (le chef militaire doit contraindre le décideur politique d'accepter sa décision...). Certains ont même éludé la question du chef militaire en interface avec le monde politique et les médias limitant leur démonstration au commandement tactique sur le terrain faisant alors la preuve d'un manque de hauteur de vue coupable.

Le dernier écueil, déjà relevé l'année dernière, concerne la pertinence des exemples. Il est parfois confondant de trouver autant de trivialités dans les illustrations proposées pour appuyer les idées avancées (extraits de films, faits divers du quotidien comme « l'affaire Léonarda », poncifs éculés comme l'inéluctabilité du développement des outils numériques). Par ailleurs, le jury a été étonné du nombre d'exemples surannés pour illustrer l'évolution du progrès technologique : beaucoup d'exemples historiques ne dépassent pas la Seconde Guerre mondiale, certains même font appel à la Grèce Antique. Sans nier que de tels exemples sont la preuve d'une certaine culture générale, le jury s'étonne du manque d'exemples plus contemporains surtout sur un sujet faisant appel à des connaissances actualisées, tant dans les domaines politiques et techniques que dans le domaine militaire.

ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

1. GÉNÉRALITÉS.

La session 2017 de l'épreuve témoigne d'une bonne préparation globale des candidats. De très bonnes copies ont retenu l'attention du jury. Est une bonne copie, celle qui répond à la commande ; articule finement les idées, les arguments ; fait apparaître le sens profond des phénomènes ; interroge leur pertinence.

En outre, les réponses les plus convaincantes sont celles qui éclairent et différencient les idées d'un point de vue pluridisciplinaire : ne pas réduire au domaine strictement militaire la réflexion mais la nourrir en prenant en compte les cadres juridiques, politiques, économiques, culturels, géopolitiques... La meilleure réponse est celle qui restitue toute son envergure à la commande.

Réfléchir implique en effet de considérer les déterminants qui caractérisent chaque situation. C'est à cela que l'épreuve invite.

Les remarques qui suivent ont pour objet de guider les préparations en attirant l'attention sur quelques points. Le jury renvoie également les candidats au rapport de la précédente session.

2. LA NATURE DE LA COMMANDE.

Le candidat, placé en position d'officier rédacteur devait rédiger une fiche de synthèse, en fait une « Note » pour un supérieur. Chaque candidat peut appliquer la grille d'analyse la plus pertinente à ses yeux, sous réserve de dépasser le niveau des généralités et de répondre à la commande passée.

Le format de l'épreuve implique de **s'appuyer sur le dossier autant que sur sa propre culture**. À ce niveau de concours, le jury attend des candidats qu'ils s'intéressent à l'actualité, connaissent les grandes problématiques de leur temps et de leur domaine d'activité. Les questions de l'épreuve ne sauraient se réduire à une approche strictement militaire.

Articulant un dossier qui propose des éléments à synthétiser et la mobilisation d'une culture personnelle, le devoir implique de déboucher sur une dernière partie (la troisième) présentant des propositions argumentées pour éclairer l'autorité.

En ce sens, **les propositions ne doivent pas être une invocation vague, ou une prescription impérative dénuée de fondement, à l'emporte-pièce**. L'intérêt du candidat est d'éviter de débiter chaque phrase avec un « IL FAUT... », « ON DOIT... ». La présentation des possibles est envisageable en argumentant et en présentant la raison d'être d'un choix ou d'un autre. L'objectif est de soumettre de la matière pour aider un supérieur à décider.

Ajoutons que les propositions du candidat s'inscrivent nécessairement dans le cadre des principes juridiques en vigueur, des principes de l'État républicain et des engagements internationaux de la France. Les propositions ne sauraient, en effet, être valables si elles ignorent ces paramètres fondamentaux.

3. STRUCTURE DU TRAVAIL ATTENDU ET CONSEILS POUR LA PRÉPARATION.

3.1. La plupart des copies montrent que les candidats se sont préparés avec le plus grand soin à l'épreuve de Synthèse : architecture des devoirs, qualité de la rédaction et souci des transitions. L'écriture est soignée et la présentation est aérée. Le format du devoir et les tolérances sont respectés.

3.2. L'introduction est le plus souvent réussie avec une accroche, une mise en situation, un axe directeur clair et une annonce de plan. Cependant, deux aspects méritent l'attention des candidats :

- L'accroche introduit rapidement la commande. Une généralité qui n'apporte rien au travail, notamment à sa mise en situation, est à proscrire. L'originalité et la pertinence de l'accroche sont valorisées puisque ces deux éléments traduisent d'emblée le degré de finesse du candidat face à la commande.
- L'attention aux termes de la commande assure un bon repérage de son sens profond. Parlant de « guerre hybride », il aurait été souhaitable de différencier la conceptualisation d'un phénomène, ou l'essai de conceptualisation, de l'existence ancienne d'un phénomène qui n'était pas ainsi nommé. En quoi, le concept est-il fondé ? Que dit-il de la manière dont la guerre est ainsi analysée ? En somme, est-ce un concept vraiment opératoire, apte à agir sur la réalité, à repenser l'action ? Ces questions ne forment pas une problématique mais sont destinées à éclairer, par un exemple d'interrogation, un candidat.

3.3. La structure du plan est souvent claire et conforme à ce qui est annoncé dès l'introduction. La réponse à la commande implique de produire une démonstration, donc une progression argumentée de la pensée, de manière synthétique.

- **Le jury n'attend aucun plan préconçu :** évaluant la pertinence du propos, le jury apprécie tous les plans dès lors qu'ils remplissent clairement l'objectif de la commande. Chaque candidat doit être assuré qu'il n'existe pas un plan « type ». En revanche, le jury est très attentif à la logique démonstrative, à la fluidité de la pensée et à la clarté de l'argumentaire, nécessairement réduit mais bien ciblé puisqu'il s'agit d'une épreuve de synthèse.
- Le jury est sensible à la précision, à l'efficacité et à l'originalité des arguments mis en œuvre.
- Cela signifie que les candidats doivent être capables d'identifier dans le dossier **des arguments principaux et des arguments secondaires, des nuances, qui**

garantissent une réponse ciblée, mesurée, précise. La copie qui ne restitue que les axes principaux est nécessairement moins bien notée que celle qui met en perspective des facettes plus fines, des déclinaisons et des faiblesses -ou « limites »- des idées principales.

- Les articulations logiques, les transitions, les mots de liaison, méritent la plus grande attention. Les correcteurs de l'épreuve recommandent de bien maîtriser le sens des connecteurs logiques (« Pourtant », « Cependant », « Toutefois », « En effet »...) afin de choisir les plus efficaces pour structurer les propos.
- L'écriture repose sur une maîtrise grammaticale, syntaxique, rhétorique. Elle s'acquiert avec l'habitude d'écrire, de s'entraîner. Aucun athlète de haut niveau ne se présente à un championnat sans avoir multiplié les exercices préparatoires, quand bien même il dispose d'un talent particulier et d'un fort potentiel. L'entraînement construit des réflexes, des automatismes et des assurances qui assurent une bonne gestion du temps de l'épreuve, sans avoir à consommer de longues minutes à trouver « comment dire », « comment écrire », ceci ou cela.

3.4. La conclusion est toujours présente. Il faut cependant veiller à deux éléments principaux :

- La réponse claire à la commande mérite d'être formulée, sans ambiguïté, même si la précision implique de cerner dans la juste mesure la nature du phénomène. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un travail destiné à éclairer un supérieur dans sa prise de décision, son action, son travail. Le but de cette note n'est donc pas de fournir des éléments pour le seul « plaisir » de l'information.
- La conclusion se clôt par une mise en perspective de l'acquis de la fiche, c'est-à-dire par l'évocation d'un prolongement possible de la réflexion vers un autre thème, une autre question, une autre problématique, toujours en lien avec le cœur de la commande.

4. BILAN.

En conséquence, les candidats sont invités, pour se préparer, à relire le rapport de l'année passée et à considérer avec une particulière attention les points ici évoqués. Le jury attire en particulier leur attention sur :

1. Considérer le dossier dans son intégralité MAIS ne pas s'y cantonner au moment des propositions. L'acquis du dossier (qui éclaire la nature du phénomène en jeu) s'articule avec les apports personnels, fondés sur une culture propre.
2. Les avis à l'emporte-pièce sont à proscrire.
3. Se méfier des approches standardisées, des options générales, trop imprécises pour servir la prise de décision.
4. Les arguments et exemples ne sont pas de simples éléments de « décoration » ou un moyen de « combler le vide » : ce sont des instruments destinés à nourrir une prise de décision, à convaincre, à clarifier une situation.

5. Le sens de l'engagement est une qualité déterminante dès lors qu'il s'appuie sur une réflexion claire et argumentée. Les candidats doivent assumer ce qui est demandé : une expression qui les engage. Le jury sanctionne tout à la fois l'absence d'engagement, l'imprécision, le jugement hâtif.
6. Le jury valorise l'expression d'un avis véritable quand son argumentaire est appuyé sur un cadre précis et fondé.

ÉPREUVE DE TACTIQUE GÉNÉRALE

Le thème support de l'épreuve de tactique du concours Ecole de guerre 2017 a semblé déstabiliser les candidats, au vu des résultats assez médiocres constatés. Si la majorité des candidats a bien saisi les implications de la mission et a réussi à déterminer correctement l'ennemi, la conception de la manœuvre Amie comme Ennemie a très souvent été laborieuse. Une fois de plus, la phase d'analyse de la méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle (MEDOT) a été peu ou mal réalisée, en particulier en ce qui concerne le cadre espace - temps.

L'épreuve est connue pour être difficile et, perdant beaucoup de temps, très peu de candidats ont rédigé tous les paragraphes du plan simplifié qui leur été demandé. Les copies sont, dans l'écrasante majorité, incomplètes.

1. ARTICULATION.

A de rares exceptions près, tous les candidats ont retenu que ce paragraphe ne concernait que les unités de mêlée y compris les S/GAM sous OPCON. S'il est d'usage de rappeler que les S/GAM étaient sous OPCON, le candidat n'a pas été pénalisé pour avoir oublié ce lien de subordination.

Dans le cas présent, le 241(AZ) BATINF était sous TACON de la brigade étudiée et donc, à ce titre, ne devait pas figurer dans le tableau d'articulation. Un bon tiers des candidats l'ont toutefois inscrit dans le tableau, ce qui a été sanctionné.

Les bataillons donnés dans l'ordre de bataille (ODB) étant organiques, il appartenait aux candidats d'adapter l'articulation à leur manœuvre. Dans les faits, seule une minorité a pensé à le faire, et plus souvent par « automatisme » que par réelle réflexion sur les capacités du bataillon, la manœuvre envisagée et le RAPFOR local attendu.

Les DLOC ont été généralement bien répartis au sein des GTIA, certains candidats sont allés même jusqu'à détacher un EOC à un S/GAM : ce cas, atypique mais crédible, a été accepté même si la manœuvre du candidat ne l'exigeait pas toujours. Une minorité de candidats a pensé à renforcer les GTIA de compagnies de génie, ce qui pouvait être très utile à la manœuvre, même si le génie aurait pu être entièrement conservé centralisé sous les ordres de la BIA. En revanche, certains ont détaché l'ensemble des compagnies de GEN (il y en avait 3) aux GTIA, ce qui n'était pas acceptable : la BIA doit pouvoir conserver une capacité GEN pour accomplir les tâches qu'elle se réserve. Dans de trop rares cas, des éléments de la compagnie d'appui renforçaient les GTIA alors que la manœuvre pouvait inciter à le faire.

Des défauts de lecture de l'ODB (voire une absence de lecture) ou une méconnaissance des sigles tactiques ont amené à des situations cocasses : certains candidats confondant la compagnie de transmissions de la brigade (217(AZ) CT) avec un ERI voire un EEI ! Il est à ce titre intéressant de noter qu'aucun candidat n'a pensé à doter les BATMECA de pelotons de reconnaissance prélevés sur les ERI organiques des BATCHAR et BATBLIND : les bataillons d'infanterie ont donc, tous, rempli leur mission en étant totalement dépourvus de reconnaissance propre. De même, peu de candidats ont pensé à conserver un ERI d'un BATBLIND ou BATCHAR aux ordres de la BIA alors que ce pion supplémentaire pouvait donner une liberté d'action appréciable notamment dans la phase de reconnaissance, voire de réalisation de l'effet majeur.

Ce manque d'adaptation de l'articulation a bien souvent posé des problèmes lors de la conception de manœuvre, lorsque les GTIA se trouvent dans l'impossibilité de remplir leur rôle (problème de capacité, de moyen, de rapport de force).

2. ENNEMI.

L'OPORD donnait clairement aux stagiaires l'ensemble des éléments pour définir correctement leur ennemi et ses objectifs. Le paragraphe « Situation Ennemie » était en effet très détaillé quant aux unités présentes dans le cadre espace-temps de la manœuvre, leur emplacement et leurs appuis.

En plus de l'OPORD, un schéma représentant le dispositif ENI faisait partie du dossier, en tant qu'aide à la compréhension.

Il est intéressant de noter qu'assez peu de stagiaires ont utilisé le schéma explicatif pour « tailler » leur ennemi. En effet, les zones d'implantations des bataillons présents dans la Berry Pocket figuraient sur ce schéma, il appartenait juste au candidat de « poser » les compagnies avec un peu de pertinence. En s'affranchissant de cette aide, beaucoup de candidats ont sous-estimé le nombre de compagnies qui pouvaient être présentes en Berry Pocket ou donnaient un dispositif trop resserré aux bataillons ennemis.

- Appréciation d'ensemble :

Une majorité de candidats a correctement décrit l'ennemi, du point de vue qualitatif comme quantitatif (qui il est). En général, il y a cohérence entre les différents ennemis (global, initial et ultérieur voire futur). Les candidats ont eu plus de difficulté à déterminer les objectifs de chaque ennemi (ce qu'il veut) et surtout à exprimer clairement les possibilités de manœuvre (comment il peut l'obtenir). Les menaces complémentaires n'ont le plus souvent pas été réellement et concrètement déclinées par rapport à l'action de la BIA dans sa zone.

La forme conditionnelle a été unanimement respectée.

- Points particuliers :

La mission étant assez longue pour une BIA (48 heures), l'ennemi pouvait se diviser en deux parties :

- durant les premières 24 heures de la mission, la brigade aurait à faire face aux troupes présentes dans la « Berry Pocket », à savoir quelques éléments du 321(AZ) BM et l'ensemble du 323(AZ) BM ;

- à ces unités se rajoutait 24 heures plus tard la 33(CA) BRICHAR.

Une petite subtilité était liée à la présence du 241(AZ) BATINF, qui était sous TACON de la 21(AZ)BB. Ce bataillon avait reçu de la division une mission à l'intérieur de la zone d'action de la brigade : il convenait que son ennemi (la base logistique d'AVORD) soit décrit dans le paragraphe Ennemi de la brigade. Toutefois, il était indispensable de préciser que les unités présentes à AVORD n'étaient pas l'ennemi de la brigade, mais celui du 241(AZ) BATINF. Très peu de candidats l'ont précisé.

Le chapeau : la plupart des candidats, comme il est enseigné à l'école d'état-major, ont précédé leur ennemi d'un rappel sur l'ennemi du niveau supérieur. Cela n'était toutefois pas le cœur du sujet et il est dommage que certains y aient passé manifestement trop de temps.

L'ennemi global - en général - a été correctement défini :

- tous les candidats ont compris que les unités présentes dans la « Berry Pocket » étaient leur ennemi. Certains, comme vu précédemment, n'exploitant pas le schéma explicatif, ont oublié

d'envisager le volume maximal d'une compagnie du 321(CA)BM région BLET. La zone d'implantation de ce bataillon motorisé était en effet partagée entre la zone de la 23(MN) BB et celle de la brigade étudiée ;

- tous ont bien inclus le 323(CA) BM dans leur ennemi ;
- la plupart a cité l'ennemi sur la base d'AVORD mais souvent en considérant que cet ennemi était le sien ;
- la 33(CA) BRICHAR a bien été identifiée comme l'ennemi principal de la brigade étudiée ;
- la plupart des candidats a bien pensé à intégrer les appuis (ART, GEN) dans l'ennemi global.

Principales fautes relevées :

- mauvais découpage du cadre espace-temps de la mission, conduisant certains à inclure tout ou partie de la 7(CA) DM dans leur ennemi ou à considérer la 33(CA) BRICHAR comme un ennemi futur ;
- erreur d'addition ! En effet, le volume de l'ennemi global doit correspondre à la somme de l'ennemi initial et de l'ennemi ultérieur, unités de mêlée ou d'appuis comprises ;
- mauvaise définition de l'objectif de l'ennemi global qui demandait, ici, un petit effort de synthèse pour trouver un objectif commun aux troupes à l'intérieur de la Berry Pocket et celles à l'extérieur.

L'ennemi initial a également été relativement bien traité :

- la CRD (ou du moins 1 à 2 SRD) a souvent bien été décrite le long de la limite de la Berry Pocket ;
- le 323(CA) BM a toujours été décrit même si son implantation était plus ou moins recevable. Une application trop stricte des gabarits du TTA 808 a conduit certains candidats à décrire un déploiement peu conforme aux modes d'action et à l'objectif de l'ennemi ;
- les éléments d'AVORD (dont une CM appartenant au 321(CA) BM, une batterie 122D30, une CAC de la DIV et les éléments LOG) ont très souvent été décrits ;
- la plupart des candidats a pensé à décrire l'ennemi en défensive au niveau N-2 ;
- les appuis ART en particulier ont bien été recensés ;
- l'objectif de l'ennemi initial a généralement été bien estimé.

Principales fautes relevées :

- très peu de candidats ont intégré que les systèmes de défense sol-air divisionnaires ennemis seraient neutralisés par une action SEAD au moment du débouché ;
- les éléments sur AVORD ont généralement été considérés comme l'ennemi de la brigade et non pas ceux du 241(AZ) BATINF ;
- les éléments du 321(CA) BM ont souvent été sous-estimés : toute une compagnie pouvait en effet se situer région BLET (conformément au schéma) car la seule compagnie dont la position était connue était celle d'AVORD ;
- quelques candidats ont intégré les premiers éléments de la 33(CA) BRICHAR dans leur ENI initial alors que ces unités n'arrivent que 24 heures après le débouché !

L'ENI ultérieur, étonnamment, a posé plus de problèmes aux candidats.

L'ENI ultérieur a trop souvent été une copie sans plus-value de l'OPO DIV alors qu'il doit être une description précise au niveau N-1, comprenant des appuis, une articulation, un échelonnement et des axes d'engagement. Ces derniers ne changeant pas en fonction des ME décrits ensuite.

L'écrasante majorité a bien déterminé la 33(CA) BRICHAR comme son ennemi ultérieur. Dans l'OPORD, la 33(CA) BRICHAR était volontairement décrite initialement « à l'Est de NEVERS ». Ce flou volontaire permettait aux candidats de choisir librement les axes d'approche de cette BRICHAR, considérant :

- les rares ponts d'infrastructure utilisables sur la Loire et l'Allier ;
- la doctrine d'emploi d'une BRICHAR CARMIN, notamment ses intervalles et échelonnements typiques dans l'espace et le temps ;
- ses hypothèses de manœuvre décrites dans l'OPORD.

Bien peu ont cependant profité utilement de cette liberté et la description de cet ennemi s'est bien souvent limitée à quelques détails d'organisation et d'équipements (obligatoires, mais peu importants), bien insuffisants pour décrire un ennemi qui soit utile aux subordonnés. Au mieux, les grandes directions de marche (vers BOURGES ou bien vers SAINT AMAND MONTROND) étaient rappelées. En revanche, les renforcements et les appuis ont été bien étudiés.

Principales fautes relevées :

- très peu de candidats ont précisé à ce stade les axes d'approches (routes empruntées, points de franchissement de l'Allier ou de la Loire) pourtant indispensables ;
- à peine la moitié a pensé à donner un échelonnement correct (quels bataillons en quel échelon, distances entre les bataillons, quels délais entre l'ECH1 et l'ECH2, etc.) ;
- absence quasi généralisée d'horaires utiles, de noms de lieu, etc. ;
- confusion quasi générale entre ce qu'est un rôle (contribution supposée d'une unité à la manœuvre d'ensemble – sa mission estimée), un objectif (synthèse de l'ensemble des rôles d'un ennemi lui donnant une cohérence), et un but (le « pourquoi » de l'objectif, c'est-à-dire, l'objectif – voire l'effet majeur - supposé de son échelon supérieur) ;
- en conséquence, peu de candidats ont défini un objectif à l'ennemi ultérieur qui corresponde à celui de l'ennemi global (l'ENI ultérieur manœuvre sans autre raison que de remplir l'objectif défini dans l'ENI global).

Modes d'actions ENI :

Ce paragraphe a été le plus mal restitué de l'épreuve, quasiment aucun candidat n'ayant réussi à construire des modes d'actions pertinents qui puissent être utiles et directement exploitables par un GTIA. Pourtant, les hypothèses de manœuvre de l'ennemi ultérieur (la 33(CA) BRICHAR) étaient clairement établies dans les H1 et H2 de l'OPORD. Les ME devaient être en cohérence avec les ME de la DIV mais en les déclinant intelligemment et en faisant manœuvrer l'ENI décrit dans le paragraphe précédent. On devait en l'occurrence connaître les hypothèses du candidat sur l'attitude des bataillons de la 33. Ce n'était majoritairement pas le cas, ce qui a entaché bien souvent d'incohérence le MA retenu.

La H1 prévoyait la conquête d'un large espace de manœuvre par la 33 au profit de la 72(CA) BRICHAR (notamment, grâce à une attaque orientée NORD EST- SUD OUEST), la H2 envisageait une attaque en force plein OUEST en direction de BOURGES. Il restait aux candidats à décliner ces deux hypothèses en modes d'action qui soient adaptés à leur cadre espace-temps, en précisant les rôles éventuels des unités, les objectifs intermédiaires, les GDH, les axes d'attaque, les lieux, etc.

Peu de candidats semblent avoir compris que, si les paragraphes précédents décrivent l'ennemi (quantitatif, qualitatif, objectifs), c'est dans les modes d'action qu'est décrit ce qu'il pourrait faire et comment.

Dans les quelques cas où les ME étaient acceptables :

- les grandes directions d'approche de la 33(CA) BRICHAR étaient rappelés (parfois en redondance avec le paragraphe précédent), ainsi que son intention, mais sans vraiment donner de détails utiles aux subordonnés pour qu'ils puissent décliner à leur tour leur ennemi ;
- très souvent, il y a eu la volonté d'envisager la manœuvre des appuis en fonction du ME, avec plus ou moins de pertinence.

Principales fautes relevées :

- manœuvre reposant essentiellement sur l'ENI initial !
- manœuvre approchant de la simple réaction, voire de la contre-réaction : l'ennemi, anticipant chacune de nos actions futures, manœuvre contre la 21(AZ)BB en oubliant totalement ses objectifs ;
- manœuvre en contradiction avec la description de l'ENI telle qu'elle a été faite dans le paragraphe précédent ;
- ENI qui change d'organisation ou d'échelonnement en fonction de son ME, compliquant énormément le développement du mode d'action AMI opposable ;
- manœuvre ENI sans aucun rythme (délais, horaire), rendant toute manœuvre AMI absconse ;
- ME complètement décorrélés des hypothèses ennemies définies par la division, qui doivent pourtant être considérées comme des présuppositions.

Ennemi futur :

A été globalement bien restitué par les candidats, qui ont souvent oublié les reliquats du 321(CA) BM suite à sa destruction. Quelques-uns seulement ont oublié de citer les premiers éléments de la 7(CA) DIVCHAR.

Les menaces complémentaires ont bien été citées mais beaucoup se sont contentés encore de recopier l'intégralité de la menace AIR, HA, GE et NRBC sans vraiment l'adapter à la brigade (lieu probable ou possible d'attaque, horaire, etc.). Les groupes paramilitaires ont souvent été oubliés. Certains ont fait le choix de décrire l'ENI du 241(AZ) BATINF dans les menaces complémentaires, ce qui était recevable.

3. IDÉE DE MANOEUVRE ET PHASES.

Il y a eu très peu d'erreurs concernant les temps d'étude de la mission qui devait bien prendre en compte « toute la mission confiée à la brigade », soit le premier temps de la division. Le « EMD » était bien à considérer comme tel.

Lors de la rédaction, de nombreuses tâches induites sont oubliées, montrant ainsi que la phase de MEDOT a été incomplètement menée : RRI, recompléments divers, valorisation des diverses lignes de défense, etc.

L'appréciation de la situation par le COMDIV a été majoritairement bien comprise par les stagiaires : il ne s'agissait pas simplement de couvrir en interdisant la frontière face à l'est au plus tôt mais bien de laisser pénétrer la 33(CA) BRICHAR pour la détruire avant l'arrivée de la 7(CA)DIVMECA.

Le But à atteindre (BAA) :

La mission de couverture de la brigade a sûrement perturbé nombre de candidats et finalement, peu d'entre eux ont réussi à définir un bon but à atteindre, c'est-à-dire la contribution de la brigade à la réalisation de l'effet majeur du divisionnaire (« contrôler l'ensemble de la zone pour le 130600Z »). Ici, un BAA recevable pouvait consister à garantir un rapport de force favorable à la division lors de la conquête de BOURGES.

Principales fautes relevées :

- certains se sont contentés de répéter le « Je veux » du chef, ce qui n'était pas recevable ici (sur un plan théorique, pourrait se concevoir quand un subordonné réalise seul l'effet majeur) ;
- d'autres étaient très proches de Pierre de Coubertin, ayant comme but ultime de « participer » au contrôle de zone ;
- d'autres encore ont recopié ou paraphrasé la définition de la mission couvrir ;
- enfin, beaucoup avaient un BAA qui portait sur leur propre manœuvre et non celle de la division, ce qui montre une méconnaissance de ce concept.

L'Effet Majeur (EM) :

Ce paragraphe a été relativement bien traité par les candidats. Une mission de couverture sur un délai très long avec un ennemi très différencié laissait, par nature, un vaste choix d'effets majeurs possibles. Celui-ci pouvait porter sur le terrain (pour autant qu'il y ait un rapport avec l'ennemi) comme sur l'ennemi (pour autant qu'il soit défini dans un espace déterminé).

Il était tout-à-fait acceptable de réaliser l'effet majeur :

- sur les unités de la 32(CA) BRIMOTO (qu'il fallait impérativement détruire pour être en mesure de s'opposer efficacement à la 33(CA) BRICHAR) ;
- ou sur la 33(CA) BRICHAR, dont la destruction était impérative pour la réussite de la mission : c'est le type d'effet majeur qu'a choisi la plupart des candidats.

Il était toutefois impératif que l'effet majeur soit précis : un effet direct ou indirect sur tout ou partie de l'ennemi défini dans l'espace et le temps.

Principales fautes relevées :

- mauvaise chronologie : sur une mission de 48 heures, un effet majeur 8 heures après le débouché ou avant la fin de mission est irrecevable ! Dans un cas, il reste tant à faire que l'ascendant n'est pas pris sur l'ennemi, dans l'autre cas la mission est déjà quasiment réalisée ;
- effet sans correspondance avec les délais ou le terrain : destruction trop anticipée considérant les capacités d'une BIA, neutralisation trop tardive ne permettant pas une destruction avant la fin de la mission, etc. ;
- effets majeurs trop ambitieux : détruire la 33(CA) BRICHAR, c'est implicitement avoir détruit tout l'ennemi potentiel dans le cadre espace-temps ; cela va au-delà de la définition de l'effet majeur ;
- effets majeurs à « tiroir » : « avoir tel effet sur tel ennemi puis tel autre effet sur tel autre ennemi... ».

L'idée de manœuvre de la brigade (IdM) :

Compte tenu de la contrainte des délais, beaucoup ont eu du mal à réaliser une idée de manœuvre cohérente permettant de réaliser la mission avant le 130600Z. La plupart des candidats a compris qu'il s'agissait de laisser entrer la totalité de la 33(CA) BRICHAR à l'intérieur de la Berry Pocket pour l'y détruire, mais peu, finalement, ont réussi à monter une manœuvre convaincante pour réaliser leur mission.

Quelle que soit la manœuvre choisie, le phasage de l'action était libre et le candidat pouvait réaliser une manœuvre en 2 ou 3 phases. L'OPORD permettait de se donner quelques impératifs cependant :

- les troupes CA initialement présentes dans la Berry Pocket devaient être détruites, voire réduites avant l'arrivée de la 33(CA) BRICHAR dans la zone ;

- la 33(CA) BRICHAR devait entrer dans la Berry Pocket pour éviter qu'elle ne se coordonne avec la 7(CA)DB ;
- la 33(CA) BRICHAR devait être détruite avant l'arrivée de la 7(CA)BD pour ne pas créer un rapport de force défavorable à la frontière ;
- la frontière devait être valorisée en fin d'action pour être en mesure de l'interdire face à la 7(CA)DB dès le 130600Z.

Pratiquement tous les candidats ont conçu une manœuvre en trois phases, qui furent globalement bien séquencées. Les manœuvres décrites ont été en revanche trop souvent superficielles (pour quelques-uns un simple listing) et n'ont pas suffisamment tenu compte des délais nécessaires à la réalisation des actions.

Si les candidats ont bien déterminé les grandes tâches à accomplir, le « comment » ne ressort pas suffisamment et l'on reste sur des manœuvres très déclaratives, basées sur des déclarations d'intention plus que sur des actions concrètes avec effets, horaires, lieux et coordonnées.

Principales fautes relevées :

- quelques cas de phases de moins de 8 heures sur une manœuvre de 48 alors qu'une phase est censée –in fine – devenir le cadre espace-temps d'un OPORD pour les GTIA (10 à 12 h mini) ;
- un certain nombre de candidats ont construit des manœuvres en contradiction avec leur propre description de l'ennemi ou avec leurs ME. Les erreurs ou imprécisions dans l'impression sur l'ennemi ont empêché certains candidats de développer un MA compréhensible et cohérent ;
- certains ont directement participé à la prise de l'aérodrome d'AVORD, ce qui n'était pas la mission de la brigade, sans considérer les conséquences en termes d'attrition pour la suite ;
- beaucoup d'erreurs dans l'étude des délais : des freinages de 10 km/h (ce qui est plus proche d'un jalonnement) ou de moins de 2 km/h, des destructions trop rapides au regard du rapport de force consenti ;
- beaucoup d'erreurs liées à l'étude du terrain et des possibilités des GTIA ;
- des premiers échelons qui « disparaissent » (complètement ignorés dans l'idée de manœuvre) dès la fin de la contre-attaque sur l'ECH2 ;
- des deuxièmes échelons ennemis qui marquent le pas en attendant poliment que le premier échelon soit détruit ;
- des contre-attaques sans butoir quand l'ennemi est en mouvement, ou de front à 1 contre 2, ou qui « sautent » par-dessus le premier échelon ENI pour neutraliser le deuxième, ou du Nord vers le Sud pour repousser l'ennemi vers nos propres lignes de communication.

En somme, trop peu de candidats ont réalisé qu'une manœuvre était avant tout une confrontation de mobiles, où l'ennemi poursuit son action s'il n'est pas arrêté, réagit s'il n'en n'est pas empêché. Le rapport de force est très souvent négligé voire ignoré.

4. TABLEAU DES RÔLES (TdR).

Le tableau a été rempli par la plupart des candidats, il est en règle générale globalement cohérent avec l'idée de manœuvre et le calque. L'emploi des substantifs est globalement bien respecté et l'effort (phase et unité) est mentionné sauf exception.

En revanche, l'enchaînement des rôles confiés successivement aux unités sont bien souvent dénués de réalisme et manquent de précision, rendant parfois la manœuvre retenue simplement incompréhensible, ce qui est problématique pour un plan simplifié. Les rôles de destruction sont fréquemment mal formulés : problèmes de cadre espace-temps (délais trop

courts pour gagner du temps d'où des rôles irréalisables), voire absence de GDH, non prise en compte du RAPFOR, manque de précision dans les positions occupées.

Les capacités des unités sont imparfaitement connues, ce qui est aggravé par l'absence fréquente de renforcements-prélèvements pour donner une capacité interarmes. C'est ainsi :

- qu'un BATBLIND à 36 AMX 10RC « interdit » une ligne découverte de 20 km sur 36 heures face à deux bataillons ;

- qu'un BARCHAR attaque et détruit seul et sans renforcement d'infanterie un régiment d'infanterie motorisée installé en défensive dans des villages ;

- qu'un BATCHAR contre-attaque de front sur un terrain entièrement boisé, vallonné, coupé de lacs, de rivières et même d'une voie ferrée sans aucun appui INF ou GEN ;

- que le S/GAM feux ne sait qu'appuyer les unités au sol, dans le même cadre espace-temps que les chars et sans aucune coordination, etc.

L'emploi du S/GAM est à revoir car il est souvent sous-employé (appui des unités au sol) ou sur-employé (destruction de tout le premier échelon tout seul). Si le S/GAM était donné en renforcement du fait de sa capacité AC (donc pour un rôle de destruction notamment face aux BC), sa fragilité face à l'imposante capacité ASA ENI imposait de réserver son engagement pour une période « critique » en s'étant assuré d'avoir détruit en partie l'ASA.

Enfin, le 241(AZ) BATINF, sous TACON, ne devait pas figurer sur ce tableau, en cohérence avec le paragraphe articulation.

Globalement, le manque de précision dans les lieux et les GDH, ajouté à un mauvais usage du vocabulaire militaire rendent difficile la correction et peu crédible la réalisation des rôles confiés aux GTIA.

5. RÔLES DES APPUIS.

Artillerie sol-sol :

C'est ici qu'une grande disparité apparaît parmi les candidats, nombreux étant ceux qui n'ont pas terminé l'un ou l'autre des paragraphes suivants.

D'une manière générale, le rôle général et l'articulation de l'artillerie ont été bien traités. Souvent la notion d' « effort » (par nature unique) est à revoir.

Les rôles particuliers sont traités de façon très laconique, avec des effets à obtenir très généraux et sans précision quant aux lieux et aux horaires. Si les candidats ont bien compris en général ce qu'étaient les objectifs prioritaires, et les priorités de feux, la répartition des munitions par phase reste perfectible : certains allant jusqu'à prévoir une consommation de 2.5 UF (c'est-à-dire deux fois et demie ce qui est prévu de consommer normalement en 24 heures) pour une phase de moins de 10 h, ce qui n'est pas recevable, même pour soutenir l'effort de la brigade.

Quand elles étaient définies, les mesures de coordination (ZEF) étaient globalement pertinentes.

Artillerie sol-air :

N'était demandé que le rôle général, qui a globalement été bien restitué quand il était présent.

6. BESOINS EN RENSEIGNEMENT.

Ce paragraphe a très souvent été rempli par les candidats mais s'est révélé souvent imprécis ou incomplet, pas assez détaillé et peu exploitable. La levée de l'indétermination des ME était pratiquement toujours absente, surtout quand les ME étaient trop vagues pour être différenciées !

La plupart a essayé de préciser les GDH de fourniture, avec plus ou moins de réussite. La distinction entre OR et DI est souvent respectée.

7. DEMANDES A L'ÉCHELON SUPÉRIEUR.

Elles concernaient l'ensemble ENI, AMI, terrain, et population. Si la plupart des candidats ont au moins essayé de remplir quelques lignes de ce paragraphe, les demandes ont été souvent peu pertinentes et non justifiées.

Il était en particulier attendu que les candidats demandent ou proposent des solutions de coordination pour le TACON avec le 241 (AZ) BATINF : validation d'une séparation de zone d'action, échange de DL, mesures particulières, etc. Quasiment aucun candidat n'y a pensé ou a eu le temps de s'en préoccuper.

Certains ont eu la bonne idée de faire figurer dans ce paragraphe des éléments demandés dans la question Logistique. Cet effort de cohérence a été apprécié par le correcteur.

8. CALQUE DE MANOEUVRE.

D'une manière générale, les stagiaires ont apporté un soin réel à sa réalisation. Même ceux qui, pressés par le temps, n'ont pas fini leur devoir, ont essayé de rendre un calque.

Toutefois, les travaux fournis sont de niveaux très variables. Une moitié d'entre eux seulement seraient exploitables en l'état, en raison de manœuvres trop compliquées, de phases manquantes, d'horaires et d'effets absents. Il était évidemment accepté de ne pas représenter une phase sur le calque mais encore faut-il s'assurer que les informations sur le tableau des rôles permettaient alors de comprendre les actions qui y sont menées. En revanche, il n'est pas acceptable qu'une seule phase (réalisation de l'effet majeur) soit représentée.

Pour la plupart :

- le respect de la symbolique est assez bon avec des logos d'unités alignés en général sur le carroyage horizontal ;
- la différence de taille des unités entre niveau UE (SGAM, par exemple lorsqu'il n'est pas absent) et niveau GTIA est respectée ;
- les cartouches et légendes sont unanimement représentés, de même que les repères de carroyage.

Principales fautes relevées :

- incohérences entre l'idée de manœuvre, le tableau des rôles et le calque ;
- les limites entre bataillons comme les lignes de coordination sont bien souvent absentes ou approximatives ;
- les GDH sont trop souvent absents ou incomplets ;
- des mesures de coordination écrites en noir ou en toute autre couleur ;
- présence des pénétrantes ou des rocares ;
- présence de noms de lieu, de détails de planimétrie ;
- le PC BIA a été souvent absent ;
- les symboles des unités et missions ALAT ne sont pas toujours maîtrisés.

9. QUESTION LOGISTIQUE.

L'objectif de cette question était de vérifier que le candidat avait bien compris les implications de la manœuvre divisionnaire sur le soutien de la brigade et qu'il connaissait les fondamentaux de la logistique tels qu'ils sont enseignés à l'EEM, pour l'appliquer à un cas

concret. En l'espèce, le candidat devait montrer qu'il avait compris que le groupement de soutien divisionnaire temporaire (GSDT) était dédié au soutien de la brigade et que les TC2 auraient principalement affaire à lui. Ce groupement devait donc être composé des éléments provenant des fonctions qu'il connaît depuis sa formation initiale (RAV, MEC, SAN). En outre, étant donné la menace, il était impératif que le GSDT soit situé en dehors de la Berry Pocket, ce qui a souvent échappé aux candidats. Certains n'ont pas hésité à placer le GSDT sur l'aéroport d'Avord avant même que celui-ci ait été nettoyé... Il fallait également qu'il soit actif au moment du débouché, ou au moins très rapidement après celui-ci, pour assurer le soutien de la brigade.

Au bilan, près de 60 % des copies n'ont pas abordé la question logistique et à peine plus 10% y ont répondu de façon exhaustive. Ce chiffre s'explique par une mauvaise gestion du temps et a « coûté des points » à nombre de candidats. Quand elle était traitée, cette question a souvent fait l'objet de réponses « réflexes » sans réelle réflexion ni étude sérieuse du paragraphe logistique de l'OPO DIV, qui pourtant guidait assez largement le candidat.

Si certains ont pensé à demander des points de regroupement des matériels à réparer (PRMAR) ou des postes médicaux relais (PMR), la plupart les a positionnés au GSDT lui-même, ce qui révèle un manque de connaissances sur l'emploi et l'utilité de ce type d'unité.

D'autre part, de très rares candidats ont pensé à balayer les principales fonctions RAV, MEC et SAN qui devaient logiquement être représentées dans le GSDT et à faire des propositions, même très simples.

Enfin, il est rappelé que la logistique peut également faire l'objet de demandes de renseignement, de coordination ou de moyens.

10. FORME.

S'agissant d'un devoir rédigé à la main, la présentation laisse souvent à désirer avec de nombreuses fautes de syntaxe ou d'orthographe. La formulation était parfois lourde avec un style de plus en plus télégraphique au fil de la copie. Si le vocabulaire militaire est relativement bien utilisé, des contre-sens et des imperfections peuvent parfois véritablement nuire à la qualité de la copie.

11. CONCLUSION.

En conclusion, le thème tactique du concours 2017 de l'école de guerre n'était pas difficile mais demandait une bonne et complète MEDOT préalable à la conception d'une manœuvre adaptée. Les principales erreurs constatées sont essentiellement dues à une mauvaise étude du cadre espace-temps et un manque de rigueur dans l'évaluation des RAPFOR locaux.

Comme très souvent, les meilleures copies sont celles qui ont répondu à l'ensemble des questions tout en présentant des manœuvres simples, avec des unités adaptées à leur rôle, sur un espace de manœuvre propice à la réalisation de leurs objectifs et avec des délais suffisants.

ÉPREUVES D'ADMISSION

1. CONCOURS SHRI.

1.1. SOUS-COMMISSION SHRI 1.

1.1.1. Entretien avec le jury (culture générale et militaire).

Les candidats qui se sont présentés devant le jury SHRI 1 étaient dans leur grande majorité techniquement prêts à l'épreuve et globalement mieux préparés que lors du concours 2016. Le plus souvent d'une stabilité certaine et d'une belle énergie, ils sont pour la plupart naturels et s'expriment sans ambages. Il est également à noter que la connaissance des ouvrages par les candidats a été rarement prise à défaut. En revanche, il est vivement conseillé aux futurs candidats d'axer leurs efforts sur la rhétorique et la consolidation des connaissances fondamentales attendues à ce niveau de concours.

Un effort sur la rhétorique reste à faire.

Dans la forme, le canevas préconisé est suivi. Il l'est même parfois trop, prenant une forme assez scolaire, qui peut nuire à l'éloquence et à la spontanéité. Les échecs dans sa maîtrise sont rares mais rédhibitoires. Cette maîtrise technique a le mérite de soutenir les candidats les plus faibles.

Si les introductions sont plutôt bien construites (2 à 3 minutes attendues), les candidats ne doivent pas négliger les conclusions (1 à 2 minutes), parfois trop formalistes, pas assez habiles, avec des ouvertures souvent artificielles.

Le développement (5 à 7 minutes) est variable en qualité et reflète systématiquement la maîtrise ou non du sujet par les candidats. Les plans en deux parties sont les plus percutants et les mieux récompensés, mais leur parfaite maîtrise est souvent délicate ; la plupart des candidats ont en effet du mal à densifier leurs parties et peinent parfois à y faire vivre une problématique de bon niveau. Le plan en trois parties a ainsi la préférence de la majorité des candidats, mais le jury a souvent constaté des argumentaires médiocres du fait de la contrainte du temps. D'une manière plus générale, il faut que les candidats associent systématiquement une illustration (fait, chiffres, citation pertinente...) aux arguments avancés. A défaut, la démonstration esquissée peine à convaincre le jury.

Les candidats s'adressent au jury d'une façon techniquement satisfaisante. Les insuffisances les plus criantes, heureusement rares, auront été la difficulté à masquer et maîtriser une émotion croissante face à la contradiction et au manque de ressource pour répondre ; voix trop forte, manque de forme dans la politesse ou de sérieux dans l'attitude. Ils ont encore à gagner pour rendre leur exposé plus vivant, en forçant le trait sur des exemples mieux choisis, mais encore faut-il en disposer, ou en pratiquant au bon moment des respirations, voire des interpellations.

Un effort sur la technique de réponse aux questions du jury reste à faire. Trop peu de candidats élaborent des réponses dégageant une problématique et amorçant un développement au moins binaire. Il s'agit de faire un effort de construction, en bénéficiant judicieusement de la possibilité de noter la question du jury, tout en pondérant les réponses et en démontrant de plus grandes facultés d'analyse. Bien maîtrisée, cette technique permet de garder l'ascendant et l'initiative dans la dialectique avec le jury, aptitude fort classique attendue pour un chef militaire.

Une certaine frilosité est enfin à déplorer. Les candidats semblent ne pas oser livrer leur pensée et sont très (trop ?) prudents. Ils semblent oublier que l'affirmation de leur personnalité est également un critère d'évaluation dans ce concours

Le niveau des connaissances est décevant.

La connaissance des principes d'organisation des institutions françaises est encore insuffisante, celle des grandes organisations internationales, aussi bien au plan économique que politique, souvent lacunaire.

Les connaissances de la géographie de la France et du monde en général sont largement perfectibles. Notre pays, et c'est heureux, est encore perçu comme une puissance mais les contours de celle-ci sont souvent mal définis, de même que les principes de la puissance au XXI^e siècle sont encore mal intégrés. Au plan historique, des dates et événements clefs de l'histoire du XX^e siècle sont désormais parfois inconnues : Yalta, dates clefs de la guerre froide, construction du système international.

La vision de la construction européenne s'échelonne au mieux sur les dix dernières années. Celle de la résolution des grands problèmes nationaux passe trop souvent par un irénisme certain sur le rôle de l'Etat, vu comme tout-puissant et agissant unilatéralement.

Au plan sociologique, l'histoire de l'évolution de la société française dans la deuxième moitié du XX^e siècle est insuffisamment connue, à un point tel que la notion des 30 glorieuses et des avancées que contient cette période s'estompent, tandis que la période qui a suivi n'a pas encore de définition claire et prive donc les candidats de repères et des réflexions associés. Il en est de même de l'Histoire militaire française contemporaine, qu'ils résument généralement à leur vécu, sans recul sur les grandes dates clefs de la période post guerres coloniales.

Les candidats fuient comme l'an dernier les sujets économiques. Cette posture reflète une appréhension exagérée, mais aussi un manque de préparation et de réflexion sur ces sujets qui font pourtant partie des problèmes majeurs du monde contemporain.

A contrario, les sujets traitant des questions d'environnement reçoivent un accueil plutôt favorable, mais sans pour autant avoir la matière requise. Paradoxalement, la fréquentation des théâtres d'opération extérieure a initié les candidats à la complexité des problèmes du monde et de la mise en œuvre de leurs solutions. La réflexion a été exceptionnellement élargie à l'histoire de l'humanité, ses grands cycles et ses phases majeures d'adaptation. Il en est de

même sur les grandes religions, dont la connaissance reste trop superficielle (Islam notamment). La mondialisation s'impose enfin à tous comme un fait, mais peu sont ceux qui savent en admettre la réalité implacable et en maîtriser les mécanismes.

Sur le fond, le candidat moyen peine à élever le débat. Comment développer une vraie problématique sur le portable à l'école si l'on n'a pas une bonne vision du système pédagogique français, du rôle des parents et de la place des NTIC dans la société actuelle ? Comment élever la discussion sur le passage du Nord-ouest et l'évolution de l'exploitation des zones polaires si l'on ne connaît pas les grands flux d'échange mondiaux, les protagonistes, les traités et structures qui régissent les rapports dans ce domaine ?

La bonne moyenne des candidats parvient néanmoins à développer une problématique raisonnable, tout en comblant les lacunes par un esprit pugnace, pragmatique et du tact dans les réponses aux questions. Certains enfin dominent le sujet et en font une approche fine, qui relève sérieusement le niveau de son traitement.

Au bilan, il s'avère que la lecture régulière d'un journal et d'une revue sérieuse, sans parler de l'écoute d'une bonne radio, sont très certainement délaissés par beaucoup. Convaincus que le drill technique peut leur permettre de vaincre cette épreuve, ils délaissent sans doute, dans des délais de préparation fort contraints, le travail de fond et peinent ainsi à passer d'un « exercice d'ordre serré » à une véritable épreuve de rhétorique.

La maîtrise des ouvrages est dans l'ensemble satisfaisante.

Moins de 5% des candidats témoignent de signes manifestes de méconnaissance des livres. La majorité répond plutôt bien aux questions ; en revanche seuls 25%, souvent les meilleurs, parviennent à prendre du recul et faire montre d'une lecture critique.

Si le livre du général Royal les a le plus souvent interpellés sur les fondements éthiques de notre métier, si les ouvrages de C. Malis et de B. Esquerre ont suscité un intérêt réel, la langue anglaise de « *Taking command* » a visiblement modéré les ardeurs. Certains se sont donc contenté de fiches ou des conseils de leurs camarades déjà passés, la plupart ne parvenant pas à assimiler les riches leçons sur l'exercice du commandement de cet officier.

Curieusement, on note que quelques candidats ne songent pas à utiliser ces ouvrages dans leur présentation, alors que le sujet qu'ils ont choisi est au cœur de la problématique d'un de ces livres.

Le jury a malheureusement constaté que l'étude assidue de ces ouvrages masque difficilement des lacunes dans la connaissance des grands classiques de la littérature française, de la science-fiction associée aux révolutions actuelles des technologies ou des ouvrages de référence en sciences politiques (Tocqueville...).

1.1.2. Épreuve de langue anglaise.

Les candidats sont plutôt désinhibés avec l'anglais. S'il y a des gênes à s'exprimer, ce sera le plus souvent par manque de pratique, avec un débit un peu plus hésitant et parfois une voix trop basse. Paradoxalement, tous (à l'exception peut-être des meilleurs) ont un propos plus synthétique et plus clair qu'en français. En revanche, ceux qui ont travaillé et/ou pu bénéficier d'une expérience multinationale récente se classent aisément dans les 25% qui obtiennent au moins 14. A ce niveau, le candidat est en mesure d'expliquer clairement quelle est sa fonction et quel est son rôle dans le système de combat terrestre. Il peut en outre développer brillamment des concepts relatifs aux problématiques du sujet traité précédemment ou dans le domaine de la défense.

Lié certainement à l'évolution des examens d'anglais, le domaine le plus fragile est celui paradoxalement des connaissances militaires de niveau tactico-opératif dans lesquelles certains font preuve d'une inventivité fertile qui, si elle fait parfois sourire, reste peu acceptable dans un concours de ce niveau.

Le point moyen des candidats se situe dans la catégorie inférieure, avec un effectif important qui a soit une expression plutôt aisée, mais avec quelques lacunes syntaxiques ou grammaticales dont des faux sens, soit, à l'inverse, de bonnes bases mais une élocution compliquée et une moindre capacité à construire ses propos. Trop souvent à ce niveau manquent des conjonctions de coordination très classiques pour un exposé de ce type (*hence, therefore, that is to say, on the one hand, however, firstly, though, consequently*), ce qui vient compliquer la construction des propos et amoindrir la portée du discours.

Dans la frange de 11 à 8 se trouvent les personnels qui cumulent les handicaps dans les deux catégories, plus des difficultés de compréhension et quelques contresens.

Enfin, les plus démunis n'ont vraiment pas le niveau linguistique exigé de « 3333 » et pourraient pour certains, s'il n'y avait une certaine bienveillance, se voir éliminés sur cette épreuve importante pour un officier d'état-major digne de ce nom.

1.2. SOUS-COMMISSION SHRI 2.

La sous-commission SHRI 2 a passé 61 candidats lors des épreuves orales du concours SHRI de l'Ecole de guerre.

1.2.1. Appréciation générale d'ensemble.

- Objectif général du concours : la difficulté spécifique du concours est soulignée en ce qui concerne l'enseignement, relativement, par exemple, aux concours de l'Agrégation ou de Normale supérieure :

Dans ces deux derniers cas, le niveau des connaissances requis est élevé, mais il s'agit du même type, d'une même nature du savoir : une même logique de mobilisation des connaissances (esprit philosophique, méthodologie des études historiques...) permet d'entrer spontanément dans un certain type d'analyse et de le perfectionner au cours de la prestation.

Avec les concours de l'EDG, plusieurs logiques, plusieurs méthodologies, plusieurs types de curiosité intellectuelle sont requis : la méthodologie et les finalités intrinsèques de la démographie ne sont pas celle du droit international lesquelles sont bien différentes des enquêtes économiques etc. La notion de culture générale s'en ressent peut-être ainsi que des ignorances manifestes dans des domaines que les candidats jugent sans doute spécialisés et non pas généraux.

Le modèle d'une culture générale pour militaires de haut rang n'est-il pas finalement donné par le besoin de prise de parole publique, d'écrits et d'analyses à produire en direction du politique en fonction des événements ? La cohérence argumentative, sur fond d'arrière-plan lexical solide, au service d'un savoir-convaincre indemne de toute passion idéologique, est l'idée qu'en donnent les meilleurs candidats.

- **Conseils :**

- La diversité des connaissances attendues peut provoquer deux défauts : ou bien une approche trop superficielle pour chacune (voire une claire ignorance, comme cela a été souvent remarquée) ou bien un empilement de notions en forme de résumés-types dont on a oublié le sens originare et l'intérêt spécifique. Il est utile de faire des fiches pour mémoriser un organigramme et construire la mémoire sur des bases solides, mais c'est afin d'être, ensuite, à l'aise dans une présentation maîtrisée de la signification et du rôle des institutions ou des faits concernés.
- Il existe une motivation qui doit en principe lier les candidats aux savoirs de base indispensables : le fait qu'ils les représenteront ou combattront pour eux. Il en est ainsi de l'organisation de l'Etat, de la hiérarchie des pouvoirs au sein de la Défense, de l'organisation judiciaire du pays, des principales instances économiques et de leur pouvoir de décision, la manière dont la France se situe dans le contexte géopolitique européen et mondial, de la définition la puissance

et de la manière dont cette définition évolue... La façon dont le candidat s'approprié ces connaissances pour les faire effectivement siennes est ce qui importe, car il en réalise alors l'actualité et l'opportunité.

1.2.2. Appréciation des candidats.

Le jury déplore en général le manque criant de culture générale et d'histoire militaire de base chez certains candidats. C'est un constat établi depuis longtemps cependant. Mais si le niveau de culture est disparate et globalement décevant, comme chaque année, l'épreuve d'entretien permet de bien faire le tri entre les candidats.

Il est à noter un bon entraînement pour la partie de l'exposé et la plupart des candidats se sont efforcés à établir un plan construit. Parfois, cela était très « mécanique » et les candidats semblaient s'accrocher un peu désespérément au plan « Certes- cependant – surtout » qui ne convient pas à tous les sujets. C'est un point qu'il serait intéressant de faire travailler en entraînement au concours.

- Conseils :

Les candidats semblent quelquefois assister passivement à leur propre concours et parfois même le subir. Le manque de confiance en soi, le sentiment d'une préparation insuffisante en sont des causes fréquentes, mais les candidats doivent comprendre que cela nuit à l'image qu'ils donnent de leur personnalité et de leurs motivations. Il ne s'agit pas pour autant de manifester une combattivité agressive ou mécanique, mais d'assumer la forme de l'entretien qui est celle de l'oral : un ensemble de considérations organisées et justifiées par des questions, des considérations que d'autres questions permettent de développer, d'approfondir, de nuancer ou de compléter.

Le fait d'être dans une société de communication ne signifie pas qu'il faut reproduire le style journalistique pour avoir l'air d'être actuel et « branché ». La prise de distance que permet souvent une formation parallèle élève le niveau de perception et double la capacité d'analyse. Pour ceux qui n'ont pas de formation parallèle, la dimension stratégique et géopolitique peut éclairer autrement ou faire rebondir une question ou un argument.

Pour ce qui concerne la première partie de l'entretien, à savoir le traitement d'une question tirée au sort, les candidats peuvent éviter de se borner à faire un catalogue de leurs connaissances (surtout quand ils en ont qui sont justes et abondantes), car leur compréhension importe plus que le savoir qu'ils ont. Et faire partager la compréhension qu'ils apportent à un sujet donné montre leur pouvoir de situer sur deux niveaux leur exposé, le niveau factuel, descriptif, quantitatif, opératoire, d'un côté, et le niveau des enjeux (les questions posées portent en général sur les enjeux, ce qui inclut le devenir d'un événement, d'une situation, d'une prise de position etc. en fait de risques, de mutations, d'apport etc.). Un jugement personnel se fait valoir par une argumentation qui consiste à confronter des interprétations différentes pour privilégier celle dont on souligne la pertinence et la justesse. Les meilleures argumentations sont une véritable mise en intrigue des enjeux de la confrontation.

Les qualités éthiques se manifestent en même temps que les qualités discursives, et il est bon de conserver la même vigilance, la même rigueur, la même exigence intellectuelle et la même courtoisie pendant la durée de l'entretien. La découverte de la personnalité et des compétences des candidats se fait tout le long du parcours.

1.2.3. Cas particulier des ouvrages.

Dans l'ensemble, les livres ont été lus par les candidats, ce qui n'a pas été toujours le cas auparavant. Certains candidats ont su aller au-delà de la simple lecture et ont su les utiliser soit pour appuyer leur exposé soit pour prendre une certaine hauteur de vue et d'analyse. Le jury a apprécié les candidats qui ne se contentaient pas uniquement d'annoncer mécaniquement les éléments de l'ouvrage sur lequel ils étaient interrogés.

Les livres ont été appréciés par les candidats en général, notamment par la diversité des thèmes abordés. A noter que le livre en langue anglaise, « *Taking command* » du général Richards a été plutôt bien reçu par les candidats. Sa lecture est plutôt utile à ce stade de la carrière des futurs brevetés dans la mesure où il donne à réfléchir sur les dimensions opérative et stratégique de la planification et de la conduite des opérations au niveau interarmées (qu'ils commenceront à approcher à l'EDG). Il donne également à réfléchir sur les notions éthiques et de discipline ainsi que sur le sens et le rôle de l'officier, et reste donc assez ouvert pour croiser avec le livre du général Royal ou d'autres ouvrages de référence (6 siècles d'obéissance militaire de Juin) en lien avec l'éthique ou l'histoire militaire.

1.2.4 Épreuve de langue anglaise.

La très grande majorité des candidats semble avoir bien intégré le poids de l'entretien en langue anglaise, et aucun n'a éprouvé de difficulté notable à basculer du français à l'anglais.

Dans l'ensemble, les candidats ont correctement saisi l'enjeu des questions en anglais, et sont capables de faire comprendre leur argumentation. Néanmoins, pour beaucoup, l'élocution reste encore hésitante, par manque de maîtrise d'un lexique pourtant essentiel, et de points élémentaires de grammaire. Le jury a été parfois surpris du faible niveau d'expression de certains candidats pourtant titulaires d'un PLS 3333¹.

La nature des questions posées en début d'entretien visait à mettre le candidat en confiance, pour lui permettre d'amorcer spontanément le dialogue, avec un argumentaire simple. Cette épreuve étant également une épreuve de culture et de raisonnement, les questions suivantes faisaient davantage appel aux facultés d'analyse et de réflexion. Ici, le jury a toujours pris soin d'élever progressivement le niveau de difficulté afin d'analyser plus finement les aptitudes de

¹ Aux ESCC, seulement 60% des ESM et 20% des EMIA environ obtiennent le PLS 3333. Ensuite c'est le marché TOEIC, qui est un PLS 3333 mais à seulement 2 compétences, sans de référence militaire. Le niveau baisse en général aux ESCC par rapport à la classe préparatoire (manque de temps et de motivation) et cela s'accroît sûrement ensuite, car en tant que LTN ou CNE l'officier est rarement immergé complètement en milieu multinational.

chaque candidat à concilier les impératifs de cohérence et de logique, avec la richesse linguistique de son argumentation.

Le jury a ainsi constaté que cette progressivité pouvait dégrader la première impression donnée après une excellente entame, et altérer la spontanéité de certains candidats parmi les plus moyens qui, par faiblesse technique plus que par désunion en fin d'entretien, multiplient les fautes trop souvent graves.

■ **Les conseils principaux sont :**

- Travailler et connaître son CV en anglais (sigles, acronymes en particulier) ;
- Ecouter de l'anglais régulièrement et saisir toute occasion de pratiquer la langue anglaise, sans attendre les résultats de l'écrit ;
- Comme toujours, des phrases simples et efficaces suffisent. Des meilleures notes ont été données à ceux qui s'expriment de manière concise, bien charpentée, dans une langue riche, variée et correcte, en faisant un effort sur l'accent.

2. CONCOURS SI.

2.1. Déroulement de l'épreuve.

La prise en compte des candidats est réalisée par les cadres du bureau concours, qui leur fournissent avant passage tous les détails pratiques. Tout est fait pour que le candidat se concentre sur l'essentiel (accueil et formalités administratives, vestiaires, présentation et tirage d'un intitulé, retour en salle de préparation, circuit de départ à l'issue de l'entretien avec le jury).

Le candidat est tenu de respecter ces consignes (respect des horaires, de la tenue, utilisation des brouillons, etc.).

Le déroulement des épreuves d'admission a été conforme aux textes de réglementation :

- déclenchement du chrono (H) au moment d'entrer dans la salle du jury ;
- présentation réglementaire², tirage de deux sujets, choix d'un seul ;
- préparation en salle spécifique ;
- retour à H+20 minutes : exposé initial du candidat (assis) d'une dizaine de minutes devant le jury, à l'invite du président du jury ;
- à l'initiative d'un membre du jury, entretien d'une trentaine de minutes débutant par la culture scientifique. La culture militaire est introduite sur une thématique abordée dans l'un des quatre ouvrages au programme, puis l'entretien est prolongé par des questions de culture générale ;
- épreuve en langue anglaise. Cet échange d'environ 10 minutes se situe à la fin de l'entretien ;

² Cf. § 5.1. « officier radar ».

- à l'initiative du président du jury, un très court échange qui conclut l'oral ;
- le candidat salue, sort, et le candidat suivant est introduit afin de tirer ses sujets.

2.2. Entretien avec le jury (culture scientifique, militaire et générale).

La sous-commission SI a entendu 66 candidats lors des épreuves orales, le nombre de places allouées en SI était de 34.

Les sujets proposés étaient conformes au programme et suffisamment diversifiés (recherche scientifique, questions énergétiques, progrès scientifique et développement de l'armement, recherche opérationnelle et informatique, maîtrise des risques et questions spatiales) pour juger des capacités des candidats scientifiques. Il convient de noter qu'il n'y a pas de sujet « piège », mais tous les sujets imposent une prise de position.

La technique de l'exposé est globalement maîtrisée. Le plan classique « 1. Certes 2. Cependant 3. Et surtout » ne s'applique pas systématiquement. Deux parties garantissent parfois mieux la tonicité attendue par le jury, mais la pratique plus commune de trois parties peut répondre à cette exigence de dynamisme sous réserve de bien maîtriser son temps et de ne pas avoir à accélérer sur la fin de son propos.

La prise de note des questions posées par le jury ne doit pas se systématiser ni durer (45 s c'est long pour le jury !), cette pratique ne se justifie que pour des questions complexes, soit rarement.

2.2.1. Exposé (réponse à la question) et entretien scientifique.

Le jury SI a systématiquement suivi une procédure permettant au candidat de traiter le sujet posé (10 minutes) puis d'être interrogé sur la même thématique par l'examineur qui avait préparé ce sujet. La discussion sur ce premier thème était limitée à une dizaine de minutes, les autres membres du jury pouvant intervenir à leur convenance, selon l'aisance du candidat et son niveau de connaissance. Lors des 10 minutes suivantes l'entretien s'orientait vers d'autres domaines scientifiques appartenant toujours aux domaines d'étude définis par l'instruction d'organisation du concours. L'objectif était de vérifier les connaissances scientifiques des candidats dans plusieurs domaines mais aussi leur capacité à argumenter et défendre leur point de vue. Plusieurs candidats, réalisant un exposé très moyen, ont su saisir cette opportunité pour mettre en valeur des qualités et des connaissances insoupçonnées suite à leur exposé. La plupart du temps, tous les membres du jury SI avaient la possibilité de poser une question scientifique au candidat, chacun se faisant ainsi une idée non seulement des connaissances, mais aussi du comportement et de la réactivité du candidat.

Le jury n'a pas noté de rejet d'un des domaines proposés, tous les thèmes proposés ont été choisis, il n'y a donc pas de domaines déclenchant d'allergie massive de la part des candidats.

La deuxième partie d'entretien « scientifique » offrait la possibilité au candidat de faire un lien avec des applications militaires et de présenter une vision plus stratégique que tactique. De son côté le jury essayait d'amener l'orateur à ses limites voire à le mettre face à ses contradictions. Les réactions d'un candidat à bout d'arguments sont toujours révélatrices de son potentiel.

2.2.2. Culture militaire - basée sur l'étude des livres.

A l'issue de la première demi-heure l'entretien était orienté sur un sujet tiré de l'un des 4 livres au programme. Le jury attend du candidat qu'il les ait lus, qu'il ait compris et qu'il soit capable de prendre de la hauteur de vue par rapport à l'ouvrage considéré. La réponse du

candidat à la question posée sur le livre, demandant à la fois de se référer à un passage précis, tout en demandant de prendre un peu de recul par rapport au livre et de fournir une opinion personnelle, permet au jury de se rendre facilement compte si le candidat a réellement lu et étudié l'ouvrage, ou si ce dernier a simplement été parcouru, voire non lu (avec une simple lecture d'une synthèse). Les questions suivantes ouvraient le débat sur les thèmes prévus de culture militaire (art de la guerre, guerre et sociétés, guerre et l'homme, guerre et sciences). Cinq minutes étaient consacrées à cette discussion, permettant au candidat de faire preuve d'analyse et d'ouverture d'esprit.

2.2.3. Culture générale.

Les cinq dernières minutes de l'entretien en français étaient destinées à ouvrir l'entretien vers des sujets très généraux de société que le jury estime être indispensables au « fond de sac » d'un officier supérieur. Les questions pouvaient porter sur les différentes crises géopolitiques actuelles (Corée du Nord, Mer de Chine, Syrie, etc.), sur des sujets d'organisation de l'Etat ou de l'UE (politique, juridique, administration, éducation, etc.), ou sur des sujets d'actualité (moralisation de la vie politique, modernisation de la légion d'honneur, hausse du prix du tabac, etc.). L'objectif étant de vérifier que le candidat participe à la vie citoyenne et porte un regard critique sur le monde qui l'entoure.

2.3. L'épreuve d'anglais.

L'épreuve d'anglais consiste en une discussion libre de 10 minutes, placée en fin d'entretien. La question initiale posée par l'examineur d'anglais nécessitait un peu de réflexion et permettait d'avoir très rapidement une première idée sur le niveau du candidat. La discussion se poursuivait alors par des questions simples en lien avec la vie professionnelle du candidat. Ainsi, les candidats s'étant correctement préparés pouvaient s'exprimer sur leur carrière et leurs expériences militaires. Tous les membres du jury étaient en mesure de poser des questions en anglais permettant de conserver un rythme de conversation soutenu et d'éviter un dialogue exclusif entre le candidat et l'examineur désigné. Cette épreuve est par ailleurs l'occasion pour le jury de parfaire sa connaissance du candidat.

2.4. Appréciation des candidats.

2.4.1. Exposé et entretien en français.

17 candidats, soit environ un quart, ont obtenu une note supérieure à 14/20 (hors anglais) témoignant à la fois d'une bonne culture scientifique et d'une culture générale très correcte. S'appuyant sur des connaissances scientifiques et générales solides, ces candidats ont démontré leur capacité à argumenter et à s'engager, mais aussi à rebondir quand ils se retrouvent en situation délicate face au jury.

Pour les autres candidats, le jury SI constate :

- Les connaissances scientifiques sont très variables, globalement limitées, mais, surtout, il est constaté un manque de recul et d'analyse des candidats qui n'hésitent pas à lancer une donnée (vitesse lumière, distance terre-lune, etc.) sans réfléchir à la pertinence de la

réponse. L'accumulation de savoir n'est pas suffisante, il faut également savoir en faire un message intelligible et si possible précis. La comparaison technologique entre un Rafale et une Kalachnikov est un peu trop osée et une arme à énergie dirigée est peu vraisemblablement une arme de destruction massive.

- Il n'est jamais demandé à un candidat de résoudre des équations mais de faire preuve de culture générale « scientifique » dans les domaines listés au programme et de répondre à la question posée. Par exemple, un candidat doit savoir expliquer de manière simple et basique le fonctionnement d'un LASER, ou d'un satellite, et être en mesure de faire le lien avec la ou les lois physiques régissant ces phénomènes, sans entrer dans le détail mais dans les grands principes. Peu de candidats savent le faire correctement, quand c'est le cas, ils marquent des points facilement.
- Le jury attend des candidats un peu de curiosité et de culture en histoire des sciences. Qui est Galilée ? Copernic ? sont des questions qui ne sont pas hors de portée d'un officier scientifique. Et Einstein n'est pas le seul grand scientifique...
- Trop de candidats font des exposés hors sujets partiels ou complets, par manque de recul et absence de la minute de réflexion pour analyser et recadrer le sujet (exemple : avenir de l'énergie nucléaire qui conduit à 10 minutes sur la dissuasion !). Dans tous les cas, le cœur de la réponse du candidat ne doit pas se situer au niveau d'un « point particulier » de la problématique générale du sujet, mais doit faire partie de la globalité des problèmes qu'il soulève.
- Une tendance chez certains candidats à éluder les questions pour éviter de s'engager. Quand la question est « que pensez-vous de... », les réponses sont trop souvent « politiquement correctes » mais sans avis personnel, alors que le jury attend une prise de position. Les candidats qui possèdent les connaissances et qui sont capables d'émettre un avis argumenté marquent des points faciles. Il n'est pas interdit d'avoir des opinions qui sortent des sentiers battus, tant qu'elles restent compatibles de l'éthique militaire et qu'elles sont bien défendues. C'est une des qualités fondamentales de l'officier breveté.
- Des candidats stressés dont la prestation s'en ressent ; malgré l'absence de questions pièges, certains candidats sont parfois décontenancés et incapables de fournir une réponse simple ou logique.
- Quelques attitudes, qui sans être incorrectes, apparaissent inadaptées devant un tel jury : le candidat n'est pas là pour faire son show, mais pour montrer qu'il est assez mature pour se voir confier à terme des hautes responsabilités.
- Il n'est pas acceptable qu'un candidat à l'école de guerre ne connaisse pas le fonctionnement de nos institutions (parlement, justice, élections, etc.). Là encore, il ne leur est pas demandé d'être des experts mais de posséder un minimum de connaissances fondamentales. Les fonctions régaliennes ou la fonction publique ne peuvent être totalement inconnues et font clairement partie des domaines d'études figurant dans la circulaire de référence tant à l'admissibilité qu'à l'admission. Ne pas connaître l'existence d'institutions telles que le Conseil d'Etat ou le Conseil Constitutionnel n'est pas compatible avec le niveau d'ambition visé par ce concours.

Deux points irritent un jury et sont sanctionnés :

- une arrivée tardive, au-delà des 20 minutes de préparation (bien que le jury ne chronomètre pas à la seconde) ;
- une durée d'exposé soit trop courte soit trop longue. La fourchette idéale est située entre 9 et 10 minutes.

Enfin, lors de la présentation réglementaire du candidat, la simplicité doit être de mise. Le candidat doit prononcer la traditionnelle formule (grade, nom, affectation et fonction) de

façon intelligible pour être bien compris, et son salut doit demeurer simple. Il est inutile, pour ne pas dire contre-productif pour un candidat de devenir un « officier radar » qui salue en tournant la tête à gauche et à droite pour balayer du regard tout le jury. Un salut simple vers le président du jury est parfaitement suffisant. De plus, conclure l'entretien au moment de saluer en quittant la pièce en soulignant l'honneur d'avoir eu la possibilité de s'entretenir avec le jury n'est pas opportun.

2.4.2. Entretien en anglais.

Le niveau en anglais est assez moyen, la plupart des candidats ont le minimum pour tenir une conversation basique.

Trois groupes peuvent être définis :

1. ceux possédant des bases solides et qui ont eu des opportunités professionnelles pour entretenir et/ou qui se sont préparés : ce sont les notes de 16 à 19. A ce niveau, la différence se fait sur la grammaire ;
2. ceux qui se sont préparés avec un niveau acceptable de base : ils ont du fond et maîtrisent suffisamment la forme pour répondre au bon niveau. Pour ces candidats, les questions sur l'emploi actuel ou sur le CV ont été préparées. Ce sont les notes de 12 à 15 ;
3. ceux qui ont un niveau moyen ou faible et/ou qui manifestement n'ont pas fait l'effort de se préparer : les notes vont de 7 à 11.

Le jury SI constate une faiblesse certaine en vocabulaire anglais militaire chez pratiquement tous les candidats. Peu de candidats maîtrisent le vocabulaire militaire de base servant notamment à la description aisée du CV, et sont incapables de traduire le nom de leur régiment ou du sigle décrivant leur formation d'emploi. Ces termes sont pourtant communs en réunions internationales. Il est également surprenant de constater le faible niveau en langue anglaise d'officiers qui pourtant indiquent avoir tenu des postes d'officier de liaison auprès d'états-majors américains en opérations.

Le jury SI suppose que cette faiblesse provient d'un manque de formation et probablement de la méthode d'obtention du niveau nécessaire à l'inscription au concours, à savoir par équivalence d'examens civils (TOIEC, TOEFL, test de Cambridge, etc.).

STATISTIQUES DES CONCOURS
ÉCOLE DE GUERRE 2017

	SHRI	SI	TOTAL
Candidats ayant composé	163	90	253
Candidats admissibles	122	66	188
Candidats admissibles présents aux oraux	121	66	187
Candidats admis	46	34	80